DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 20
Date de convocation : 24/10/2012

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 octobre 2012
--- o0o ---

L'an deux mille douze, le trente octobre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS (a procuration pour Mme BERBILLE), MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Mme ROLIN), LEFORT .

Etaient excusés : M. DUCASSE, Mmes BERBILLE (a donné procuration à Mme DEGOS), ROLLIN (a donné procuration à Mme DEHEZ BATISTA), M. MOUCHEBOEUF, Mme ULMANN.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F
Délibération n°1

DELIBERATION

Rapporteur : Jean-François BROQUERES

OBJET : **Indemnité de Conseil à Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2012**

En application du journal officiel, l'indemnité de Conseil attribuée à Mme la Trésorière Municipale s'élève pour 2012 pour un taux de 100 % à 734.68 €

Les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget principal de la Ville.

Il est donc proposé à notre assemblée de donner un avis favorable à l'attribution de cette indemnité à Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'attribution de cette indemnité à Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2012.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS LANDES - 40

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES